

campagne 7 livres le bichet, les vins 10 à 12 livres l'année, à la foire des Rois 1789. Le froid a été très grand pendant tout le mois de décembre. Grand verglas ; personne n'a pu travailler les terres ni les carrières ; la farine se vend 8 livres le bichet, et bien que le pain ne se vende que 2 sols 3 deniers la livre, c'est que M. Rey, lieutenant de police à Lion, a fait des recherches pour procurer du bled et des farines dans ces temps de gelée.

Édit du roi concernant ceux qui ne font pas profession de la religion catholique donné à Versailles au mois de novembre 1787, enregistré en Parlement le 29 janvier 1788. Voyez cet édit qui donne aux non catholiques l'état civil dans le royaume.

En 1788, le S^r curé a obtenu de M. Terrey, intendant à Lion, une imposition de 120 livres par an pour le logement du curé et du vicaire, savoir 80 livres pour le S^r curé et 40 pour le S^r vicaire.

Le S^r Champier, vicaire, venu en février, s'est mis en pension à raison de 20 sols par jour chez le S^r Davier, chez lequel il est logé et nourri.

Archevêque. — Le 2 mai 1788, Mgr Antoine de Malvin de Montazet (4), archevêque de Lyon, est décédé à Paris dans son abbaye de Saint-Victor, âgé d'environ 76 ans ; il a tenu l'archevêché de Lyon trente ans ; il a fait grand bien

(4) Malvin de Montazet (Antoine), né à Agen le 17 août 1713, fils de Charles de Malvin, baron de Quissac, marquis de Montazet, et de Jeanne de Fontanges de Maumont. Aumônier du roi le 27 décembre 1742, évêque d'Autun, le 25 août 1748, membre de l'Académie française le 19 août 1756, nommé à l'Archevêché de Lyon, le 16 mars 1758. Il ne prit possession de son siège que le 31 mars 1759 et mourut le 2 mai 1788 dans son abbaye de Saint-Victor de Paris.